



Votants : 66
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 1er décembre 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 12 décembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 11 décembre 2017

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT ECONOMIQUES – CONVENTIONS DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR L'ENTRETIEN DES ZAE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORSTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Rose-Marie NIETO, Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Florent JARRIAULT, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Sylvie DEBOEUF à Serge MORIN, Marie-Chantal GARENNE à Alain GRIPPON, Agnès JARRY à Florent SIMMONET, Dominique JEUFFRAULT à Marie-Paule MILLASSEAU, Guillaume JUIN à Marc THEBAULT, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Simon LAPLACE à Elmano MARTINS, Jacqueline LEFEBVRE à Jeanine BARBOTIN, Sophia MARC à Jacques BILLY, Josiane METAYER à Elodie TRUONG, Michel PANIER à René PACAULT, Sylvette RIMBAUD à Christine HYPEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain LECOINTE, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Yvonne VACKER à Fabrice DESCAMPS

Titulaires absents suppléés :

Jean-François SALANON par Roger MARCHESSEAU

Titulaires absents :

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean-Romée CHARBONNEAU, Gérard GIBALT, Monique JOHNSON, Jean-Pierre MIGAULT, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Sylvie DEBOEUF, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Joël MISBERT (décédé), Marcel MOINARD, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Yvonne VACKER

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171211-C49-12-2017-DE
Date de télétransmission : 14/12/2017
Date de réception préfecture : 14/12/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 11 DECEMBRE 2017

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT ECONOMIQUES – CONVENTIONS DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR L'ENTRETIEN DES ZAE

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Ne disposant pas de moyens propres pour assurer ses compétences en matière d'entretien et de fonctionnement des voiries, réseaux et espaces verts des Zones d'Activités Economiques, la CAN a fait le choix de conclure des conventions de prestations de service de deux ans auprès des communes et syndicats intercommunaux concernés, pour assurer les missions correspondantes. Les dernières conventions actuellement en cours arrivent à échéance au 31 décembre 2017.

Il est envisagé de conclure de nouvelles conventions à compter du 1er janvier 2018. La prestation pourra être assurée par tout moyen (travaux exécutés en régie ou en ayant recours à des prestataires extérieurs).

Les zones d'activités économiques (PA : Parc d'Activités et/ou ZAE : Zone d'Activités Economiques) concernées sont les suivantes :

| | |
|-----------------------|---|
| Aiffres | PA Batipolis |
| Beauvoir sur Niort | ZAE Le Pas David ZAE Les Petits Affranchimens |
| Bessines | Parc d'Affaires des Portes du Marais (ZAE Les Charmes - ZAE L'Ebaupin) |
| Chauray | PA Les Guillées PA Les Rochereaux Nord PA Les Rochereaux Sud PA Le Trévins |
| Echiré | PA Le Luc/Les Carreaux |
| Epannes | ZAE Les Sablonnières |
| Fors | ZAE Les Grolettes |
| Frontenay Rohan Rohan | ZAE La Clielle |
| Mauzé sur le Mignon | PA Les Chéraclès |
| Niort | Parc d'Affaires des Portes du Marais (ZAE La Garenne) PA Pierre Mendès France (PMF 1 - PMF 2 - PMF Nord) |

PA Saint Florent
 PA Saint Liguairé
 ZAE Route de Partenay
 PA Technopôle
 PA Terre de Sport

Prahecq PA La Fiée des Lois
 Prin-Deyrançon PA Les Chéracles
 Saint-Gelais PA Le Luc/Les Carreaux
 Saint-Maxire ZAE L'Abbaye
 Saint-Rémy ZAE La Largunière
 Villiers-en-Plaine ZAE Les Grandes Versennes

Les différentes prestations sont énumérées dans la convention type ci-jointe, laquelle sera adaptée à chaque commune ou syndicat intercommunal.

Afin de gérer au mieux les fluctuations annuelles d'entretien des différents ouvrages et espaces, la présente convention est établie pour une durée de 2 ans. La rémunération s'effectuera au regard des prestations effectuées dans le cadre de l'estimation suivante :

| COLLECTIVITE PRESTATAIRE | ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION MAXIMALE SUR 2 ANS EN € T.T.C. | ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION ANNUELLE MOYENNE EN € T.T.C. |
|-------------------------------------|--|--|
| Commune d'AIFFRES | 38 896 € | 19 448 € |
| Commune de BEAUVOIR/NIORT | 13 200 € | 6 600 € |
| Commune de BESSINES | 40 924 € | 20 462 € |
| Commune de CHAURAY | 290 812 € | 145 406 € |
| Commune d'ECHIRE | 3 716 € | 1 858 € |
| Commune d'EPANNES | 14 796 € | 7 398 € |
| Commune de FORS | 2 104 € | 1 052 € |
| Commune de FRONTENAY ROHAN ROHAN | 7 216 € | 3 608 € |
| Commune de NIORT | 948 000 € | 474 000 € |
| Commune de PRAHECQ | 21 152 € | 10 576 € |
| Commune de PRIN DEYRANCON | 2 308 € | 1 154 € |
| Commune de ST GELAIS | 592 € | 296 € |
| Commune de SAINT REMY | 1 932 € | 966 € |
| Commune de VILLIERS EN PLAINE | 3 240 € | 1 620 € |
| S.I.C. d'Echiré/St Gelais/St Maxire | 153 172 € | 76 586 € |
| S.I.V.O.M. de Mauzé | 6 484 € | 3 242 € |
| TOTAL (€ T.T.C.) | 1 548 544 € | 774 272 € |

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20171211-C49-12-2017-DE
 Date de télétransmission : 14/12/2017
 Date de réception préfecture : 14/12/2017

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions de prestations de services à intervenir.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 66
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué